



Montréal-Est

---

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST

**SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2011**

---

**ADOPTION DU MÉMOIRE PRÉPARÉ PAR LA VILLE DE MONTRÉAL-EST À L'ATTENTION DE L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL RELATIVEMENT À L'IMPLANTATION D'UNE USINE DE BIOMÉTHANISATION SUR NOTRE TERRITOIRE PAR L'AGGLOMÉRATION LE 5 DÉCEMBRE 2011**

CM-201111326

5.15

Considérant que l'agglomération de Montréal prévoit l'implantation d'une usine de biométhanisation sur le territoire de la Ville de Montréal-Est;

Considérant que la Ville de Montréal-Est désire déposer un mémoire devant l'Office de consultation publique de Montréal le 5 décembre 2011.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'approuver le projet de mémoire préparé par la Ville de Montréal-Est relativement à l'implantation d'une usine de bio-méthanisation sur notre territoire par l'agglomération de Montréal;

D'autoriser le maire, monsieur Robert Coutu, à déposer, au nom de la Ville de Montréal-Est, ledit mémoire auprès de l'Office de consultation publique de Montréal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié vrai extrait :

Le greffier,



Roch Sérgerie, avocat